



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Tchad

Question écrite n° 4864

Texte de la question

M. Jean-Claude Lamant appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la position de la France quant au respect des droits de l'homme au Tchad. Depuis décembre 1990, il faut à nouveau déplorer de nombreuses violations des droits de l'homme commises essentiellement par les forces de sécurité, et cela en toute impunité. Le rapport d'Amnesty International soumis à la conférence nationale qui a eu lieu à N'Djamena du 15 janvier au 6 avril contenait plusieurs recommandations dont la création d'une commission d'enquête indépendante et la traduction en justice des responsables. Le gouvernement tchadien n'ayant pas tenu compte de ces recommandations essentielles et compte tenu de l'importance de l'aide bilatérale apportée par la France au Tchad, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître son avis à propos de cette question et de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il envisage de prendre pour sensibiliser le gouvernement tchadien sur la situation des droits de l'homme.

Texte de la réponse

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation des droits de l'homme au Tchad qui est effectivement préoccupante. Dans un passé tout récent, des exactions ont été commises par des éléments armés contre des populations civiles. Les exactions de certains membres de la garde républicaine dans le Logone oriental, au sud du pays, en avril, le massacre de Chokoyam, au début du mois d'août, sont malheureusement présents dans toutes les mémoires. La France a dénoncé ces atrocités avec la plus grande fermeté. En effet, elle tient le respect des droits de l'homme pour une priorité de sa politique étrangère et ne manque donc pas de réagir chaque fois que des violations des droits de l'homme sont portées à sa connaissance. C'est pourquoi la France multiplie ses interventions auprès des responsables tchadiens pour prôner le retour à la paix au sein de la population afin que le Tchad puisse devenir un État démocratique et moderne qui se consacre à son développement.

Données clés

Auteur : [M. Lamant Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4864

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 1993, page 2380

Réponse publiée le : 27 septembre 1993, page 3164